

■ **Société coopérative d'habitation Coprolo Croix-de-Rozon**, à Carouge (GE) (FOSC du 22.04.2003, p. 7).
Preti Geneviève n'est plus membre du conseil d'administration;
ses pouvoirs sont radiés. Monnet Willy, de Veyrier, à Bardonnex,
est membre du conseil d'administration avec signature collective
à deux.
Journal no 3533 du 18.03.2004
(02182486 / CH-660.0.056.979-6)